

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 12**

Objet : Participation  
voirie – Chemin mitoyen

Date de convocation :

20 février 2024

Date d'affichage :

20 février 2024

Nombre de Conseillers  
en exercice :

23

Nombre de présents :

15

Nombre de votants :

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt quatre  
Le 26 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à Mme Flavie TAVERA  
Mme Anne ARRESTIER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL  
M. Alain BELLICCHI a donné procuration à M. Gérard ROCHE

Absents : M. Franck SEGONNE, M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Laurence PUJOL

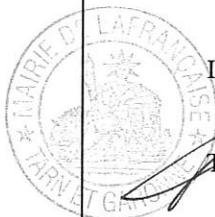
Monsieur le Maire a proposé que la commune de Lafrançaise réalise pour le compte de la commune de Montastruc l'entretien de chemins communal mitoyen (Al pech) et (Planto Blat) lors de l'entretien annuel de la voirie communale par les services techniques avec la fourniture des matériaux de voirie (émulsion, 6/10 et 0/20).

Pour cet entretien, il propose que la commune émette un titre correspondant à cet entretien, soit 3 000 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- VALIDE cette autorisation d'émettre un titre de la somme correspondante
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document pour l'exécution de cette délibération.

- ADOPTÉE -



Le Maire

Thierry DELBREIL

Le Secrétaire de Séance

Marie-Laurence PUJOL